SÉTIF

L'indemnisation du chômage lié à la canicule élargie aux Hauts-Plateaux

L'indemnisation du chômage lié à la canicule, introduite par la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph), en juin 2016, dans le régime du chômage-intempéries dans les régions du Sud, a été élargie pour la faire bénéficier aux entreprises du BTPH activant dans les Hauts-Plateaux.

Ce nouveau système d'indemnisation, qui a été lancé officiellement à partir de Sétif, s'inscrit au titre de l'extension de la couverture sociale du chômage-intempéries des secteurs de l'habitat, travaux publics et de l'hydraulique. Il touchera désormais, après les wilayas du Sud, 13 autres wilayas des Hauts-Plateaux, à savoir Batna, Bordj-Bou-Arréridj, Constantine, Khenchela, Médéa, M'sila, Oum-El-Bouaghi, Saïda, Sétif, Souk Ahras, Tébessa, Tiaret et Tissemsilt.

Dans son allocution lors de l'ouverture d'une journée d'étude tenue sur le thème au musée régional de Sétif, madame Sihem Mounis-Benyounès, représentante du directeur général de la Cacobatph, a fait savoir que cette procédure permettra la protection des travailleurs des secteurs précités des dangers et séquelles engendrés par la canicule et les grandes chaleurs lors de leur exercice dans les régions des Hauts-Plateaux, et vient, a-t-elle avancé, «répondre aux attentes des employeurs et employés».

La mise en œuvre de cette nouvelle procédure associe également les services de l'Office national de la météorologie en vertu d'une convention signée entre les deux parties, a-t-elle ajouté. Sur un autre registre, Mme Benyounès a affirmé que dans le cadre de la politique de numérisation initiée par la Cacobatph et grâce aux nouvelles technologies, la caisse a lancé une panoplie de services électroniques au bénéfice de ses usagers. A cet effet, un portail télédéclaration a été mis en place pour permettre aux usagers de la caisse d'envoyer la déclaration d'assiettes de cotisations (DAC), la déclaration annuelle de salaires et salariés (DAS) ainsi que la consultation du compte cotisant.

Photo : DR

«Depuis 2015, les usagers de la Cacobatph envoient la déclaration de chômage-intempéries via le portail Tasrihatcom. En 2016, nous avons lancé une nouvelle version du portail Tasrihatcom mobile friendly, qui octroie l'avantage de télédéclarer à partir d'un smartphone et d'une tablette, sans recourir à un ordinateur de bureau», dira Madame Benyounès.

Aussi la caisse dispose également d'un centre d'appel créé au niveau du siège de la direction générale de la Cacobatph qui assure, entre autres missions, l'information, l'orientation et la prise en charge des préoccupations des citoyens dans le cadre du plan de «rapprochement» et d'amélioration des prestations offertes, a-t-on appris.

Cette journée d'étude qui s'est déroulée en présence des représentants des secteurs et sections de wilayas de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) a donné lieu à la projection d'un documentaire mettant en exergue la procédure d'indemnisation du chômage lié à la canicule.

Imed Sellami

BENI OURTILANE

Grève générale à Aïn Legradj

La commune de Aïn Legradj (It Braham) dans la daïra de Béni Ourtilane, située à une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, a été paralysée durant deux jours par une grève générale.

La grève a été décidée par les habitants en signe de solidarité avec les 23 personnes de cette commune poursuivies pour outrage à fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions et enlèvement et séquestration ne dépassant pas dix jours et dont le procès était prévu pour hier lundi (voir *Le Soir d'Algérie* du dimanche 14 mai 2017).

A cet effet, commerces, services publics, écoles et autres secteurs d'activité ont suivi le mot d'ordre d'entamer une grève générale, et ce, jusqu'à l'annulation des poursuites à l'encontre des 23 habitants. Cette grève a littéralement paralysé toute la commune. Même les épreuves du BEM blanc prévues au début de cette semaine ont été annulées.

Du côté du tribunal de Béni Ourtilane où devait se tenir le procès, l'affaire a été renvoyée à une date ultérieure afin de calmer les esprits de la population de Aïn Legradj. Et on croit savoir que le wali de Sétif aurait donné des instructions pour retirer la plainte déposée par la Wilaya de Sétif.

Les 23 mis en cause, dans un geste d'apaisement de la situation, ont de leur côté appelés leurs concitoyens à cesser la grève et à reprendre leurs activités. S'il s'avère réellement que la Wilaya de Sétif a décidé de retirer sa plainte, il n'y aura pas de procès et les charges retenues contre les 23 individus seront abandonnées.

Espérons que le bon sens l'emportera pour le bien-être de toute la population de Aïn Legradj.

I. S.

LE WALI DE BOUMERDÈS AU FORUM DE LA RADIO LOCALE :

«Je ne vends pas des rêves»

Le wali de Boumerdès Abderrahmane Madani Fouatih était, ce lundi, l'invité du forum de Radio Boumerdès limité aux deux seuls journalistes de la Chaîne 1 et de Radio Boumerdès.

Le débat, bien cadré, a porté sur les plus importants dossiers qui sont posés à la région. Les questions des journalistes portaient sur l'éradication des chalets hérités du séisme de 2003, la santé, le développement dans le domaine du tourisme ainsi que les préparatifs de la saison estivale de l'été prochain.

Le dossier du logement, notamment l'éradication des chalets, était le premier thème abordé lors de cette rencontre. A cette occasion, le wali a renouvelé son engagement concernant l'élimination de ces habitations en préfabriqué, dont les occupants relèvent de cas sociaux, tenait-il à rappeler, puisque les familles sinistrées ont, toutes, été relogées antérieurement.

«La wilaya de Boumerdès est réputée pour le terrorisme et les chalets. La situation sécuritaire s'est nettement améliorée et pour ce qui est des chalets, nous avons pris l'engagement de les éradiquer avant la fin de l'année 2017», dira Fouatih.

Le wali rappellera à ce propos que pas moins de 3 opérations de relogement s'effectuent chaque mois. Le wali annonce que la prochaine opération prévue à Bordj-Menaïel touchera pas moins de 500 familles. S'insurgeant contre des groupes de citoyens qui manifestent dans la rue pour exiger un logement, Fouatih dira :«Les gens doivent apprendre à demander un logement par la voie réglementaire.»

Concernant les terrains où sont implantées ces habitations de secours, ils seront reversés, s'engage le chef de l'exécutif de Boumerdès, au secteur de l'investissement dans le tourisme, pour les sites implantés le long du littoral ou à l'habitat collectif lorsqu'il s'agit des localités de l'intérieur de la wilaya.

Répondant à une question sur le programme AADL, l'invité de Radio Boumerdès annoncera que la wilaya a bénéficié de 8 400 et 1 500 unités pour un portefeuille de 18 000 demandes. «Je ne serais jamais l'artisan de la construction de logements sociaux en zones rurales. Je conçois mal un fellah ou un éleveur habitant le cinquième étage d'un immeuble», assénera le wali lorsqu'il est interrogé sur l'habitat rural. Dans ce secteur, l'orateur se montrera optimiste sur le financement promis par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales lors de sa visite d'il y a une quinzaine de jours, non seulement pour le financement des constructions individuelles en zone rurale mais de tout l'accompagnement (ouverture de routes, électrification , …)

Dans le secteur du tourisme, dont il fait l'une de ses priorités, les deux journalistes qui posaient des questions d'ordre général n'ont pas aidé leur invité à approfondir son analyse. Sur cette filière il dira : «Je ne donnerai pas le foncier à n'importe qui. Par ailleurs, il y a 95 projets d'investissements dans la wilaya dont une grande partie n'a pas encore démarré. Je prendrai le temps nécessaire pour écouter tout le monde et cerner les difficultés que rencontrent les uns et les autres avant d'agir.» Et d'ajouter : «Je ne vends pas des rêves, j'agis sur le terrain pour engranger des résultats.»

Pour professionnaliser le tourisme, Fouatih est partisan de la révolution des esprits. Concernant la saison estivale 2017, il promet de grands changements pour améliorer l'attractivité du rivage de Boumerdès. «J'ai donné instruction à tous les P/APC de ne plus délivrer des autorisations populistes. Tout doit se faire dans un cadre organisé pour améliorer le séjour des estivants. Je ne comprends pas comment dans une wilaya de 107 kilomètres de rivage il n'y a que 36 plages autorisées à la baignade ? Or, nos statistiques démontrent que la plus forte fréquentation est observée dans des plages rocheuses. C'est à nous de mettre des commodités dans ces plages.»

La santé est le dossier quelque peu marginalisé lors de ce débat. Pourtant, Fouatih a des choses à dire. Il ne s'en était pas privé, il y a une quinzaine de jours lorsque le Conseil de wilaya avait débattu de ce secteur, le wali s'est contenté de dire : «En dépit de la proximité de Boumerdès avec la capitale, notre wilaya souffre du déficit d'infrastructures et, surtout, des spécialistes. Nous demandons à bénéficier des fruits de la formation dans le pays.»

Il a en outre à peine survolé le dossier du projet de l'hôpital de 240 lits de Boumerdès. Ce projet qui connaît plusieurs années de retard est devenu un enjeu financier colossal d'une famille. Ce projet a, en effet, enregistré l'éviction pour le moins opaque d'un bureau d'étude qui avait, d'après ce qu'il nous avait dit il y a quelques mois, refusé le diktat d'une entreprise italienne laquelle sous-traitait les travaux de réalisation avec une entreprise privée algérienne dont les dirigeants ont des liens de parenté avec ceux du bureau d'étude de remplacement et des responsables dans l'exécutif de la wilaya.

Abachi L.

nRELIZANE

La décharge sauvage préoccupe les citoyens

Située non loin des habitations de la cité Dallas faisant partie de la commune de Relizane, la décharge sauvage préoccupe les citoyens de ladite cité en raison de la détérioration du cadre environnemental qui, actuellement, demeure au centre des préoccupations des pouvoirs publics.

Malheureusement, la situation vécue sur les lieux ne cesse de porter préjudice à la santé des citoyens à cause des émanations de fumée constantes provenant de la décharge sauvage à ciel ouvert. «Nous ne pouvons plus respirer l'air pur et nous sommes contraints à garder nos fenêtres fermées de jour comme de nuit», affirment les résidants de ladite cité. «Quant à nos enfants, ils encourent le risque de maladies respiratoires.»

Ces citoyens se demandent quelle initiative il faudrait prendre pour mettre fin à cette situation devant le mutisme des services concernés chargés d'y remédier. En attendant, le mal ne cesse de prendre de l'ampleur à la lumière de ce tas d'immondices offrant un cadre désagréable.

Une situation qui nécessite la réaction imminente des responsables locaux afin de préserver la santé du citoyen et son environnement.

A. Rahmane